

Tel était l'objet de l'enquête. Je continue:

Entre tous, le cultivateur soit de blé, de légumes ou de fruits ou de tout autre produit du sol a eu fort à faire, mais le producteur de fruits est celui dont l'existence semble la plus précaire. A la merci de la température et du climat, travaillant lui-même et sa famille de bonne heure le matin et tard le soir, contraint parfois de recourir à la main-d'œuvre rétribuée, obligé d'acheter les contenants pour les fruits sujets à s'avarier, de s'en rapporter à des agents pour disposer de sa récolte à un prix indéterminé, sur des marchés éloignés, et de compter avec le climat du nord et la concurrence des primeurs américaines, le producteur canadien doit faire des efforts désespérés pour s'assurer à peine l'existence, et il est étonnant qu'il y réussisse.

Je ne sache pas que le commissaire choisi par le Gouvernement soit un producteur de fruits, et l'opinion qu'il s'est formée après avoir pris connaissance des faits mérite d'autant plus d'attention. Une page ou deux plus loin, on lit ceci:

Parmi les producteurs de la Colombie-Anglaise, il y en a qui appartiennent à des organisations et d'autres qui n'en sont pas; on les désigne respectivement sous le nom de membres des coopératives et d'indépendants. C'est aux sociétés coopératives, qui représentent un progrès dans l'organisation, que les producteurs doivent d'avoir amélioré quelque peu leur situation. Les indépendants réussissent parfois à épargner une partie des frais généraux des coopératives, mais ils bénéficient alors de l'œuvre de celles-ci sans contribuer à leur existence, et dans bien des cas leur manière d'écouler leurs produits, en créant confusion dans le marché, nuit aux deux. Comme certains champignons, ils vivent de la sève des arbres qui les abritent.

Autre commentaire très intéressant de ce commissaire indépendant:

Les différents fruits de la Colombie-Anglaise apparaissent sur le marché après la récolte des Etats du Sud, alors que la crème de la clientèle a été servie, et le producteur de cette province a donc besoin d'être aidé le plus possible. Sa clientèle se résume aux trois provinces de l'Ouest, car il ne peut pas, comme le producteur du littoral américain du Pacifique atteindre le consommateur du nord ou du sud.

Cette opinion ne s'accorde pas tout à fait avec celle exprimée plusieurs fois par mes honorables amis progressistes, et encore récemment par le chef du groupe le plus considérable de ce parti (M. Forke). Il a dit, peut-être pas aussi clairement, que si le producteur de fruits et de légumes de la Colombie-Anglaise ne pouvait soutenir la concurrence américaine, le mieux pour lui était de renoncer à exploiter. Je constate avec plaisir, en causant avec mes honorables amis progressistes que cette opinion et d'autres deviennent moins tranchantes et je remarque avec joie que la Colombie-Anglaise et les deux provinces à l'est s'aperçoivent que leurs intérêts ne sont pas toujours si différents.

M. FORKE: Trois provinces

M. STIRLING: Les trois provinces. La Colombie-Anglaise et les trois provinces des Prairies ont plus d'un intérêt commun, et s'il

[M. Stirling.]

y a une chose que les producteurs de fruits de la Colombie-Anglaise leur souhaitent par-dessus tout c'est la prospérité et l'accroissement de population. Supposons qu'un gouvernement imprudent enlève toute protection à l'industrie fruitière de la Colombie-Anglaise, ou la réduise au point que l'industrie en meure quel serait la conséquence générale? Cette région se dépeuplerait certainement; le commerce de gros dans l'intérieur de la province diminuerait beaucoup; et les impôts se répartiraient sur une nombre encore moindre de contribuables. Je puis affirmer que durant ces dernières années de crise les grossistes de Calgary et du littoral considéraient ce commerce de l'intérieur comme leur meilleure ressource. La conséquence, encore? Les consommateurs de l'Ouest payeraient les pommes plus cher. La vente à vil prix du fruit américain cesserait, sans concurrence, les Américains demanderaient le prix qu'ils voudraient, et le consommateur des Prairies n'aurait qu'à payer ou s'en passer.

Le rapport explique ensuite la fameuse coalition Nash que le commissaire avait mission d'enquêter, et qui comprend quarante-cinq compagnies canadiennes affiliées étroitement à quatre-vingt-quatre compagnies américaines. C'étaient des marchands de demi-gros et une telle coalition de marchands de demi-gros constitue une organisation économique contre laquelle il est bien difficile de lutter; mais c'est une bête encore bien plus difficile à dompter lorsque cette coalition de marchands de demi-gros cache une coalition de courtiers car ces derniers sont alors à même de recevoir les produits, de les colporter chez leurs propres amis, dans leurs propres maisons, d'exiger une commission et, comme l'indique à maintes reprises le rapport, de tirer des bénéfices injustes des ventes à titre d'intermédiaires. Dans un cas, un gérant disait à un autre gérant que décembre avait été un mois excellent—on avait fait \$30,000 de profit dans un seul bureau. Y pensez-vous, \$30,000! Si cette somme représentait la commission ordinaire d'un courtier, quelle quantité énorme de fruits n'aurait-on pas vendue en décembre seulement!

Je ne veux pas discuter le rapport d'avantage en ce moment. Je conseille à tous les honorables députés de l'étudier. Ils en trouveront la lecture instructive et intéressante et verront une fois de plus que le vrai est beaucoup moins vraisemblable que la fiction; et ceux qui s'intéresse à la page du sport des journaux américains goûteront l'argot que ces apaches parlent entre eux. Mais, avant d'abandonner le rapport, je désire appeler votre